

DÉCISION DU PRESIDENT

Décision N°05-2024	MOYENS GENERAUX MARCHE DE TRAVAUX <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Marché n° CCAS 2022-01 – Extension de la résidence Jacques Bertrand à Clisson – Lot n° 10 : Menuiseries intérieures – Avenant n° 2</i>
-------------------------------	---

Le Président,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2122-22 ;

VU la délibération du Conseil d'administration n°20.12.02 en date du 09 décembre 2020, portant sur les délégations du Conseil d'administration au Président, en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision n° 15-2022 en date du 28 novembre 2022, attribuant le lot 10 : Menuiseries intérieures du marché de travaux d'extension de la résidence Jacques Bertrand à CLISSON, à la société ATELIER PEAU, située 11 rue de Versailles, 49600 BEAUPREAU ;

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser le montant du marché ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **APPROUVE** la passation d'un avenant n° 2 au marché n° CCAS 2022-01 : Extension de la résidence Jacques Bertrand à Clisson, selon le montant actualisé suivant :

Lot n° 10 : Menuiseries intérieures	Montant HT initial	Montant HT avenant n°1	Montant HT avenant n° 2	Montant HT actualisé	% d'écart introduit par l'avenant
ATELIER PEAU 11 rue de Versailles 49600 BEAUPREAU	304 918,60 €	21 502,95 €	- 16 443.72 €	309 947.41 €	- 5.04 %

Article 2. **CHARGE** la Directrice de la Résidence Jacques Bertrand, Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Responsable du Service de gestion comptable du Vignoble de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le préfet de Loire-Atlantique et affichée. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil d'administration du CCAS de la Ville de Clisson.

Clisson, le 20 mars 2024

Xavier Bonnet
Président

Décision transmise en Préfecture

Le **15 AVR. 2024**

Et affichée le **15 AVR. 2024**


